

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2010

SERVICE CIVIQUE - (n° 2269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 84

présenté par
Mme Greff-----
ARTICLE 4

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« , à l'issue de la mission, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle. Cette précision est déjà apportée dans la première phrase de l'alinéa 10.